-Voulez-vous avoir la bonté de nous donner l'index des grandes marques de sa maladie, c'était sa taciturmité. Le docrégistres dans lesquels on entre le nom des aliénés, dit M. Charon à Jérémie.

---Le voici, votre honneur, répondit le portier en apportant l'index.

M. Charon regarda à l'index et lut : "Jérôme. Folio 4, page 147." Le Folio 4, était couvert de plus de deux lignes de pous-

-Excusez, M. le Juge, ce régistre est si couvert de poussière. Il y a plus de dix ans qu'il n'a point été touché.-Jéfémie, veuillez oter la poussière.

Quant le régistre cut été épousseté, M. Charon et le Juge l'ouvrirent à la page 147.

-Ah!ah!s'écria le juge de la Cour des Preuves, ceci est important. "5 avril 1826.... la femme Coco-Létard.... Deux vieux livres attachés d'une ficelle et étiquetés no 278... Et cette note à la marge.... Le véritable nom de Jérôme est Alphonse, Pierre, né à la paroisse de St. Martin, le 21 mai 1823. Sa mère était Léocadie Mousseau, femme deactuellement décédée."-Mais, M. Charon, ceci est important, bien important. Nous sommes sur les traces des parents de Jérôme et j'espère réussir. Je vais écrire de suite à la paroisse St. Martin-Permettez que je prenne copie de ces notes.

Le juge écrivit sur son porteseuille les entrées du régistre. -Mais, c'est curieux M. Charon, que vous n'ayiez jamais entendu parler des parents du pauvre enfant : et lui-nième

l'enfant ne prononça-t-il jamais d'autre nom que celui de Jérôme ?

-Si-fait, interposa ici Jérémie; pardon votre honneur, mais j'ai entendu dire à Gaspard le gardien, qu'il croyait que Jérôme au lieu de montrer des signes de raison en montrait au contraire de folie, et qu'il disait " qu'il savait bien son nom et qu'il ne s'appelait pas Jérôme."

-Allez chercher Gaspard, M. Jérémie, lui dit le juge, si

M. Charon n'a pas d'objection.

" Sa mère était Léocadie Mousseau!" répétait le juge vivement excité et se promenant de long en large dans le parloir, les deux mains derrière le dos. "Léocadie Mousseau... 1823.... paroisse St. Martin!".... Mais c'est étrange; j'ai connu cette Léocadie Mousseau; j'ai de vagues souvenirs; mais non, ce n'est pas possible ?... ce serait extraordinaire!... cependant !....

Ici le juge sut interrompu dans ses réslexions par l'arrivée

de Jérémie accompagné du gardien Gaspard.

-Si vous me le permettez M. Charon, je désirerais faire quelques questions à M. Gaspard.

-Sans doute, tant qu'il vous plairs, répondit M. Charon en

Vous êtes un des gardiens de l'hospice monsieur, dit le inclinant doucement la tête.

juge à Gaspard.

-Oui, monsieur,

-Que connaissez-vous du petit Jérôme ? -Oh! pas grand chose, si ce n'est que j'ai cru m'apperce-

voir dernièrement qu'il était plus gai que d'habitude. Preuvo, s'écris M. Charon en faisant un signe au juge, un vif désappointement.

preuve que l'enfant revenuit à son bon sens, car une des plus

teur Rivard avait bien raison.

-Et après ? continua le juge, en s'adressant à Gaspard. -Après, je remarquai que le petit Jérôme se parlait souvent à lui-même, et je lui demandai ce qu'il avait. " Oh, rien, dit-il, je sais que je ne m'appelle pas Jérôme et que je vais bientôt aller voir maman à la paroisse St. Martin."

-Il a dit ça? s'écria M. Charon.

-Oui, monsieur.

-Après? dit le juge.

-Je lui demandai comment il savait tout ça, et quel était son nom, puisque Jérôme n'était pas le sien. "Je ne vous le dirai pas, car on me traiterait de sou; mais je sais bien que je m'appèle Alphonse, Pierre, et que maman se nomme Léocadie Mousseau....." Le pauvre petit après avoir dit ces mots se mit à pleurer à chaudes larmes.

—Il a dit tout ça ? s'écria encore M. Charon en faisant un signe significatif à M. le juge ; pauvre petit, il revenait à la raison; de vieux souvenirs surgissaient à sa mémoire, et la pensée de sa mère, pauvre petit malheureux, le faisait pleurer. Que pensez-vous de tout ça M. le juge ?

—Et après, dit le juge en s'adressant à Gaspard, sans faire attention à la question de M. Charon.

-Et après, c'est tout, je ne pus plus rien tirer du petit Jérôme. Je n'en fis pas grand cas dans le moment, et loin de penser que c'était un retour à la raison, je pensai que c'était plutôt un signe de folie ; j'en parlai à M. Jérémic et depuis

-Et c'est tout ce que vous savez, M. Gaspard?

-Oui, monsieur.

-C'est bien, vous pouvez vous retirer. Je crois, M. Charon que nous ferions bien d'examiner les deux vieux livres attachés d'une ficelle et étiquetés No. 278, dont parle les régistres ; nous y trouverons peut-être quelque chose, qui pourra encore nous guider dans nos recherches.

Jérémie alla chercher les deux bouquins, couverts d'une si épaisse couche de poussière qu'on eut dit qu'ils n'avaient pas été touchés depuis vingt ans. Jérémie en soufflant sur la poussière en fit un tel tourbillon que l'habit de M. Charon en fut

-Allons, M. Jérémie, ne pourriez-vous pas prendre plus de précaution, grommela le chef de l'hospice, vous aveugles M. le Juge.

-Pardon, votre honneur, je suis un benet et un maladroit!

Et le pauvre Jérémie, tout coufus de sa mésaventure, prit son mouchoir pour en essuyer les bouquins; après quoi il les présenta au juge, en lui faisant un profond salut.

Le juge ne put s'empêcher de sourire, malgré sa précecupation, de la contenance penaude du portier. Il prit les livres, ouvrit l'un des volumes, après avoir placé l'autre sur une table qui se trouvait pres de lui. Il feuilleta quelque temps et ne trouve rien, pas un nom d'écrit, pas une note, pas une seule écriture. Il le déposa sur la table d'un air contrarié, et ouvrit le second volume à la première page ; rien d'écrit au commoncement, rien d'écrit à la fin ! la figure du juge témoigneit

-Je pensais bien, dit M. Charon, que l'on ne découvrirais